

Intervention de Pierre- Alain Muet à l'Assemblée nationale

Deuxième séance du mardi 18 mai 2010 : Questions au gouvernement

Suppression du bouclier fiscal

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Muet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Pierre-Alain Muet. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a annoncé, ce week-end, que pour financer les retraites il envisageait un impôt sur les revenus du capital et les hauts revenus qui ne donnera pas droit à restitution au titre du bouclier fiscal.

Les titulaires des plus hauts revenus vont peut-être payer quelques milliers d'euros supplémentaires, mais ils auront une assurance : le chèque de plusieurs centaines de milliers d'euros, voire de plusieurs millions, qu'ils touchent au titre du bouclier fiscal ne sera pas remis en cause.

Trouvez-vous normal, monsieur le Premier ministre, qu'au moment où l'on parle de solidarité nationale, le Gouvernement verse un chèque de près de 400 000 euros aux 1 000 contribuables qui possèdent à la fois les plus hauts revenus et les plus gros patrimoines ? (*« C'est honteux ! » sur les bancs du groupe SRC.*)

Trouvez-vous normal, monsieur le Premier ministre, de verser un chèque de 1,8 million d'euros en moyenne aux 100 contribuables les plus fortunés de notre pays ? (*« Hou ! » sur les bancs du groupe SRC.*)

...Une chose est sûre : la réforme des retraites que vous nous préparez consiste pour les salariés à travailler plus, et pour les rentiers à continuer de gagner plus. (*« C'est scandaleux ! » sur les bancs du groupe SRC.*)

Ma question est simple : quand allez-vous supprimer le bouclier fiscal ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)